

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 15 décembre 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 08/12/2023

Présents : 18

Dont Présents non votants :1

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 5

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Séverine SAUR, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Catherine SONZOGNI

Votants: 22

Pour: 22

Contre: 0

Abstentions: 0

Représentés: Christian BIES par Olivier ROUBICHON-OURADOU, Catherine COMBES par Jean ARCAS, Jean-Luc FALIP par Marie-Pierre PONS, Jean-Louis LAFURIE par Mariette COMBES, Sylvie TOLUAFÉ par Olivier ROUBICHON-OURADOU

Présents non votants : Patrick CABROL

Excusés: Josian CABROL, Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Patrimoine : coordination d'un Projet Collectif de Recherche (PCR) sur le patrimoine hydraulique

Dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, l'opération d'inventaire comprend une enquête thématique dédiée aux moulins hydrauliques du territoire, menée en 2020-2021 sur les sept communes du périmètre Opération Grand Site « Cité de Minerve Gorges de la Cesse et du Brian », puis en 2022-2023 sur la Communauté de Communes Les Avant-Monts. Elle a d'ores et déjà fait l'objet de plusieurs actions de médiation (publications scientifiques, conférences, expositions, animations...) et sera progressivement élargie à l'ensemble du territoire du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles.

Dans le prolongement de cette enquête, il est envisagé de constituer un Projet Collectif de Recherche (PCR) ayant pour objectif de localiser, d'identifier et d'étudier l'ensemble des industries hydrauliques, du Moyen Âge au XXe siècle, sur trois bassins versants des départements de l'Hérault et de l'Aude (Orb/Libron, Cesse, Aude). Ce programme de recherche, regroupant dans un premier temps un collectif de cinq archéologues et historiens, vise à :

- enrichir les recherches réalisées dans le cadre de l'opération d'inventaire ;
- compléter le recensement déjà effectué par la prise en compte des vestiges archéologiques ;
- intégrer des données complémentaires sur les sites meuliers et les industries hydrauliques ;
- encourager la recherche fondamentale et la recherche appliquée sur le territoire.

Le PCR, dont la coordination sera assurée par la chargée de mission Inventaire, rassemblera les chercheurs suivants :

- Lisa Caliste (chercheuse Patrimoine industriel à la Région Occitanie, docteure en Histoire médiévale Université Paris 8 Vincennes – Saint Denis),
- Alain Chartrain (Université Paris Nanterre, Préhistoire & Technologie, UMR Temps n° 8068 du CNRS, Conservateur en Chef au Ministère de la Culture et de la Communication),
- Sylvain Durand (archéologue, Géoptère archéologie),
- Karyn Orenge (chargée de mission Inventaire du patrimoine, Pays Haut Languedoc et Vignobles),
- Rodrigue Tréton (docteur en Histoire médiévale rattaché au Laboratoire FRAMESPA, Université Toulouse Jean-Jaurès).

L'année 2024 sera dédiée au lancement du PCR, au rassemblement de la documentation disponible et à la recherche de financements complémentaires en vue d'une opération triennale (2025-2027), devant aboutir à la publication d'un ouvrage collectif à destination du grand public.

En s'intéressant à un patrimoine en voie de disparition, le PCR offrira un état des lieux des édifices et aménagements présents sur le territoire. Ces éléments pourront servir à la structuration d'une politique concertée de sauvegarde et de mise en valeur de ces sites, souvent situés dans des environnements naturels fragiles, impactés par la pratique de nouveaux usages (promenade, baignade, pêche, activités de pleine nature...).

Le coût total de l'opération s'élève à **1 700 € TTC**, pour lequel les financements suivants pourraient être sollicités auprès :

- de l'État (SRA) pour 1 200 € (sous réserve),
- de la Fédération des Moulins de France pour 500 €.

En conclusion, Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir :

- se prononcer sur le principe de la conduite par le Pays et le plan de financement de l'opération décrite ci-dessus,
- de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- se prononce favorablement sur le principe de la conduite par le Pays et le plan de financement de l'opération décrite ci-dessus,
- l'autorise à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision

Fait à Cessenon-sur-Orb le 15 décembre 2023

Le Président,
Jean ARCAS

